

Isaac Johsua

Maître de conférences en sciences économiques, université Paris XI ;
membre de la fondation Copernic.

Réflexions sur l'ouvrage d'Yves Salesses : *Réformes et révolution : propositions pour une gauche de gauche*

L'ouvrage récent d'Yves Salesses est de très grande qualité, tant par la rigueur de la pensée que par le sérieux des analyses. Malgré cela, je serais tenté de dire que l'apport essentiel du livre se situe ailleurs. Il tient, à mon sens, à son sujet : enfin quelqu'un qui se pose sérieusement le problème du changement révolutionnaire, qui ne se contente pas (comme nous l'avons tous trop fait) d'incantations ou de l'attente du grand soir. Après une critique en règle du libéralisme (quel que soit le drapeau politique sous lequel il se dissimule), l'auteur nous rappelle qu'il ne faut pas attendre de disposer d'une alternative claire pour combattre ce qui doit l'être. « Changer la vie », nous dit-il, demeure à l'ordre du jour, une exigence rendue concrète par les multiples mouvements sociaux qui contestent l'ordre existant et ses conséquences néfastes. Suivent une série de chapitres qui mettent la démocratie au cœur du projet, traitent de « l'appropriation sociale des principaux moyens de production et d'échange », demandent de rompre avec la mondialisation libérale, montrent qu'il faut changer l'appareil d'État et dessinent une autre Europe.

Il est très difficile de résumer les nombreuses propositions avancées par un auteur qui a engagé, sur ces divers domaines, une réflexion suivie, nourrie d'une expérience pratique, celle de militant, de syndicaliste mais également « d'homme de pouvoir », puisque ayant appartenu au cabinet de J.-C. Gayssoit. Un tel résumé n'est d'ailleurs pas ce que nous pourrions faire de mieux pour tirer parti de l'effort d'Yves Salesses. Lancer le débat autour de cet ouvrage est certainement une perspective plus intéressante, et c'est ce que je me propose de faire dans les lignes qui suivent, en émettant un certain nombre de remarques ou de critiques, qui ne sont elles-mêmes qu'autant de questions. Je passe en revue les thèmes suivants : formes du pouvoir politique (et appareil d'État), modèle économique (et formes d'appropriation sociale), et enfin la lutte pour une autre Europe.

I. Formes du pouvoir politique

Immédiatement après un chapitre I qui prolonge en réalité l'introduction, Yves Salesses situe l'exigence démocratique, centrale dans son propos. On ne peut qu'adhérer à un tel point de vue, surtout après la terrible expérience du stalinisme. Les développements que nous trouvons dans l'ouvrage soulèvent cependant un certain nombre d'interrogations. « Nous devons, dit Salesses, récuser clairement l'installation d'un pouvoir minoritaire » [p. 38]. Que faut-il entendre exactement par là ? L'exemple historique auquel on pense immédiatement est celui des bolcheviks avant la prise du pouvoir. Ce même exemple illustre l'ambiguïté de la position : les bolcheviks étaient minoritaires dans la Douma nouvellement élue, mais majoritaires dans les soviets. La dispersion de la Douma s'est faite au nom de la révolution européenne à venir (ce qui est évoqué dans le livre) mais aussi au nom d'une nouvelle légitimité (celle des soviets) opposée à l'ancienne (parlementaire classique). Cette question demeure pendante, avec toute sa portée : sinon cela reviendrait à admettre que la démocratie parlementaire bourgeoise est la forme indépassable de la démocratie, moyennant un certain nombre d'aménagements. Ce n'est évidemment pas le cas et Salesses l'illustre lui-même excellemment dans son livre, déclarant même [p. 39] à propos des formes d'auto-organisation qui peuvent surgir en période révolutionnaire, qu'il s'agit d'une pratique démocratique infiniment supérieure à la parlementaire classique.

Ces formes d'auto-organisation sont au cœur du débat. Yves Salesses est tout prêt à les accueillir, mais, nous dit-il, « nées par et pour la mobilisation, [elles] ne peuvent constituer [...] une forme de pouvoir démocratique sur le moyen terme » [p. 42]. S'il s'agit, à strictement parler, des formes « nées par et pour la mobilisation », il a sans doute raison. Inutile de vouloir pérenniser un comité de grève ou autre forme semblable. S'il s'agit de formes plus stables (soviets, comités d'usine, etc.), les choses sont différentes, mais l'expérience des révolutions passées montre que l'engagement des masses peut connaître d'importantes fluctuations, même en l'absence de répression ou d'empêchements particuliers. Sans cet engagement, ces divers comités peuvent très rapidement se vider de leur contenu, donc également de leur sens.

Tout cela n'interdit pas de prévoir des formes institutionnelles permanentes qui favorisent l'irruption de « ceux d'en bas » quand les circonstances s'y prêtent : référendum d'initiative populaire, pouvoir de soumettre les élus à réélection si l'on a réuni un certain pourcentage de signatures des inscrits sur les listes électorales, limiter (à un seul, par exemple) le nombre de renouvellements d'un mandat, etc. Pourquoi aussi ne pas imaginer des critères minimaux de représentativité de comités de base, comme il y en a actuellement, pour avoir droit au remboursement des frais des campagnes législatives ? De

tels comités pourraient avoir, par exemple, dans le domaine qu'ils couvrent, le droit de déposer des projets de loi soumis au Parlement ou au contraire d'y opposer un veto. Ces mêmes comités pourraient aussi recevoir une sorte de « délégation de pouvoir » permanente, pour exercer des fonctions administratives en lieu et place de l'administration traditionnelle. Cela permettrait de lutter contre les blocages de l'appareil d'État et d'avoir une administration souple, au plus près des masses et de leurs problèmes. Ne voyons-nous pas dès aujourd'hui « Droit au logement » appelé à établir les listes de ceux qui seront prioritaires en cas de logement réquisitionné ?

« L'auto-organisation, dit Salesse, occupera la place qu'elle gagnera » [p. 45]. Tout pouvoir politique tend à occuper tout l'espace et tel est bien évidemment le cas du pouvoir institutionnalisé. Un double pouvoir naissant sera certainement accueilli avec hostilité par le pouvoir en place et il est trop facile de renvoyer ce problème à l'existence « d'un pouvoir véritablement de gauche » ou à « l'enjeu d'une lutte politique majeure entre courants politiques ». Il est dangereux, c'est vrai, de pérenniser systématiquement les formes d'auto-organisation existantes à un moment donné de même qu'il est impossible de prévoir les mutations qu'elles connaîtront à l'avenir. Mais il faut (dans la Constitution, par exemple) multiplier les canaux (comme ceux évoqués ci-dessus) qui permettront, quand la mobilisation se fera jour, à ceux d'en bas de peser sur les décisions, voire de les imposer.

Il y a enfin un problème important de la vie démocratique qui n'est pas abordé. Même si de larges masses y participent, les formes d'auto-organisation donnent aux « minorités agissantes », aux éléments d'avant-garde, un poids politique disproportionné par rapport à leur seul poids numérique. On serait donc tenté de dire que seules les élections générales, hors comités et par bureaux de vote interposés, respectent les principes démocratiques. Ce qui n'est pas vrai, pour des raisons qui tiennent au caractère étriqué de la démocratie actuelle (ce qui est fortement souligné par Salesse), mais aussi parce que de telles élections donnent le même poids aux fractions les plus dynamiques de la population et aux plus passives. Cela renforce l'idée selon laquelle il faut trouver, sinon un, en tous les cas, des moyens d'articuler institutions parlementaires plus ou moins classiques avec les formes issues de la poussée venue d'en bas.

La réflexion sur « changer l'appareil d'État » se situe logiquement dans le prolongement de celle sur les formes du pouvoir politique. Pages 131 et suivantes, Yves Salesse se livre à une excellente critique du fonctionnement de l'appareil d'État, qu'il connaît de l'intérieur. Il détaille en particulier l'opposition farouche que cet appareil peut opposer aux réformes, sans même parler de la révolution. On est d'autant plus surpris de constater la faible portée des mesures proposées pour briser cette résistance. Tel est le cas des mesures envisagées

en ce qui concerne les CRS et autres gendarmes mobiles [p. 167]: il faudrait ici, me semble-t-il, poser le principe d'une dissolution et d'un remplacement par d'autres corps, avec un autre recrutement. En ce qui concerne l'armée [p. 168], plutôt que la reconstitution d'un service national (évoquée par Salesse), pourquoi ne pas mettre en avant la création d'une « milice populaire » armée, basée sur les lieux de travail, les quartiers, etc., qui serait en charge de la défense du territoire (c'est le cas à Cuba).

Le lien de cette refonte de l'appareil d'État avec l'action des associations et des formes d'auto-organisation est évident. Les résistances de l'appareil d'État face à un véritable changement seraient telles qu'il est difficile d'imaginer en venir à bout sans cette action, sous deux formes: 1) les pressions publiques qu'elles peuvent exercer, mobilisations, dénonciations de ces résistances, etc.; 2) surtout, la prise en charge directe de portions de l'administration du pays: ainsi, une nouvelle administration, favorable au changement, se substituerait en partie à l'ancienne.

II. Le modèle économique

La question du « modèle économique » est l'un des points faibles de l'ouvrage, mais cela ne faisait probablement pas partie des préoccupations premières de l'auteur. Commençons par un grand point d'accord. Il y aura une planification et cette « planification [sera] d'abord politique. La démocratie [sera] bien au centre du projet » [p. 93]. Le problème n'est pas (comme cela est posé traditionnellement): quelle combinaison marché/plan? mais bien: quelle combinaison marché/décisions démocratiques collectives? Le marché exprime l'existence (pour le moment indépassable jusqu'à un certain point) de l'affrontement des intérêts privés. Le processus démocratique (à tous les niveaux) est la façon de surmonter ces divisions, d'imposer des choix collectifs par-delà l'émiettement des intérêts privés, de façon à ce que la conduite consciente de la société (et donc de son économie) prime par rapport aux orientations qui découleraient du jeu des seuls rapports marchands. Une fois ceci posé, de très nombreuses questions restent sans réponse. « Dans le secteur des biens de production, nous dit-on, nous aurons une part de non-marché, correspondant au secteur public » [p. 95]. Est-ce que cela veut dire que ces entreprises se livrent les unes aux autres les biens de production en fonction des directives du plan? Si tel est le cas, nous retombons sur les « balances matières » de l'époque soviétique, que l'auteur rejette par ailleurs. De la même façon, que signifie concrètement « supprimer le marché du capital » [p. 95]? Est-ce à dire que l'on interdirait l'émission de titres, ce avec quoi je serais d'accord? Mais il faut bien que subsistent des canaux de financement pour les entreprises, quel que soit leur statut: cela devrait être sans doute le rôle des banques, mais rien

n'est dit à ce sujet. Or si le marché financier disparaît, les banques sont appelées à jouer un rôle décisif. Comment sont-elles gérées, contrôlées? Quel est leur statut?

Il n'est pas possible de parler du modèle économique sans traiter de la mondialisation libérale et de la manière d'y faire face. Certaines mesures sont évoquées, telles qu'une taxation des investissements directs à l'étranger [p. 111], mais, dans l'ensemble, on reste sur sa faim. D'une part, la mondialisation libérale a été poussée tellement loin, et avec une telle hégémonie américaine, que l'on ne voit pas la marge de manœuvre existante entre prendre des mesures de protection et être éjecté du système ou se résigner et être avalé. D'autre part, rien n'est dit sur l'indispensable refonte des organes de la régulation mondiale : FMI, Banque mondiale, OMC, etc. Pourtant, un discours sur une nouvelle politique économique nationale (et européenne) ne peut s'en abstenir.

S'agissant du modèle économique, reste enfin la question de « l'appropriation sociale des principaux moyens de production et d'échange ». Cet aspect des choses a été traité par l'auteur de façon nettement plus détaillée. Alors qu'il envisage le cas des entreprises du secteur public (un secteur appelé évidemment à un grand développement après la « prise du pouvoir »), Salesse indique : « Avec le fléchissement de la mobilisation, la naturelle désaffection pour le travail imposé se fera sentir. Nous devons savoir que la disparition de la contrainte capitaliste peut avoir cet effet sur le niveau de vie général, tel qu'actuellement mesuré en quantité de biens et services consommables » [p. 77]. Ce point est très important, et demanderait à être plus développé. Est-ce à dire que nous devons nous résigner à ce que l'appropriation sociale aille de pair avec une chute de la productivité du travail entendue au sens traditionnel? Si oui, jusqu'à quel point celle-ci peut-elle aller? Un tel constat ne condamne-t-il pas les formes proposées d'appropriation sociale? N'est-ce pas précisément cette incapacité à accroître la productivité du travail qui a fini par emporter le régime de l'URSS? Comment combattre, dans les entreprises, les « passagers clandestins » (ainsi nommés par la théorie économique standard), c'est-à-dire ceux qui laissent les autres bosser à leur place d'autant plus facilement qu'il n'y a pas de sanction?

À propos de la gestion de ces entreprises, nous lisons qu'un « schéma général tripartite se dessine à la tête des entreprises du secteur public : pouvoir public, salariés, utilisateurs » [p. 88]. Malgré le rajout des utilisateurs, nous sommes ici très proches de simples entreprises d'Etat. Les expériences du « socialisme réellement existant » amènent à porter un jugement négatif sur une telle organisation en matière d'efficacité. De telles entreprises ne sont pas réellement considérées, par les travailleurs, comme les leurs. Le lien entre leur activité (qualité du travail, rendement...) et l'impact positif sur la société en général apparaît

comme trop lointain. Le salarié a tendance à ne pas se sentir responsable des pertes éventuelles, du mauvais fonctionnement, de la piètre rentabilité : tout cela se perd dans le grand tout qu'est l'État. Il faudrait sans doute s'orienter vers une forme générale autogestionnaire, où il y ait un lien plus direct entre l'activité déployée, d'une part, et ses résultats, d'autre part : bénéfiques à se partager ou, au contraire, risque de faillite, etc. L'intervention publique pourrait se déployer sous forme d'encadrements, de contrôles, etc., et la loi pourrait accorder des moyens de pression aux associations de consommateurs.

« J'ai écarté l'autogestion d'entreprise qui risque de substituer l'intérêt particulier de ses salariés à l'intérêt particulier des détenteurs actuels de son capital », nous dit Salesse [p. 91]. Le parallélisme n'est pas tout à fait fondé. Il est vrai qu'avec l'autogestion nous ne passons pas d'une propriété privée à une forme d'appropriation directement sociale. Mais l'entreprise autogérée crée certaines des conditions pour l'abolition de l'exploitation et pour la lutte contre certaines formes d'oppression ; rien de tout cela n'étant évidemment automatique.

III. L'Europe

Yves Salesse est, chacun le sait, un fin connaisseur de la construction européenne. On peut même dire que c'est son domaine d'expertise. Cela donne d'autant plus de relief à la formule à laquelle il aboutit après de longs développements : « L'Europe actuelle est constitutivement libérale et antidémocratique » [p. 182]. Après un jugement aussi net (et parfaitement fondé), on s'attend à des propositions qui soient à la hauteur de l'enjeu. Or Salesse nous dit qu'il ne propose « ni fédération, ni confédération. Cela pourrait s'appeler simplement l'Union européenne des peuples. Elle devra naître d'une véritable initiative fondatrice. Celle-ci pourra prendre la forme d'un congrès européen qui adopterait un projet de charte fondamentale incluant les droits fondamentaux et, au-delà, les objectifs et les principes directeurs de l'Union. Le projet sera soumis à la ratification des peuples par référendum dans chaque État membre. Il se traduira par un nouveau traité de l'Union [...] » [p. 191]. On ne comprend pas clairement ce qui nous est proposé. S'agit-il d'une transformation, même radicale, de l'Europe actuelle ou de faire tout à fait autre chose, « à côté » de l'existant, en quelque sorte? Si c'est le premier cas de figure, on peut légitimement se demander si l'Union européenne actuelle peut être redressée, et je serais très tenté de donner une réponse négative à la question. Si c'est le deuxième cas de figure, est-ce tout simplement envisageable, quand on tient compte de la lourdeur de l'édifice institutionnel déjà en place, de la somme des forces et des États qui vont dans le sens « zone de libre-échange » et de l'indifférence compréhensible des peuples à l'égard de l'enjeu européen? Je ne le crois pas.

Une fois passés en revue les différents thèmes qu'a abordé l'ouvrage, nous pouvons essayer d'en prendre une vue d'ensemble. Le livre traite concrètement de la question du changement révolutionnaire, et c'est l'un de ses grands apports. Ce faisant, il met l'accent sur les formes du pouvoir politique, sur l'exercice de la démocratie, alors que c'était, il faut bien le dire, un champ de réflexion, délaissé par ceux qui, se réclamant du marxisme, balancent entre dictature du prolétariat et extinction de l'État. Il n'en demeure pas moins qu'Yves Salesses n'aborde pas de front la question plus spécifique de la *rupture* révolutionnaire, du *moment* révolutionnaire. Les silences sur ce point ne sont pas occasionnels et on a le sentiment d'être face à une orientation. Ainsi il n'y a pas dans l'ouvrage de réponse claire à la question centrale de l'exercice de la violence par les masses pour faire triompher leurs objectifs de transformation sociale. Le processus peut débiter par une victoire électorale, mais il peut aussi commencer tout à fait autrement et se heurter, au contraire, au cadre électoral établi (cf. Mai 68). Le peuple devra peut-être s'opposer aux violences des milices patronales, fascistes, etc., et mettre en œuvre, pour ce faire, la sienne propre. La légalité existante est le produit d'une démocratie étriquée, incomplète, qui exclut les opprimés, ce que Salesses rappelle abondamment : une nouvelle légitimité peut donc se dresser contre la légalité existante, et alors entrer dans un processus d'affrontement violent avec cette dernière. Autant d'interrogations sans réponse, autant d'incertitudes qui entrent en résonance avec les hésitations sur la refonte de l'appareil d'État ou sur la place de l'auto-organisation dans le paysage institutionnel. Ce sera certainement l'un des enjeux du débat à venir que d'éclairer cette question centrale, que nous ne pouvons contourner si nous voulons toujours changer la vie.

1 Paru chez Agone, 2001.

Capital & Class



**Journal of the Conference
of Socialist Economists**

Andy Danford, Mike Richardson
and Martin Upchurch
Union renewal strategies

Valeria Pulignano
*Autoworkers and unions in Italy and
Britain*

Alan Tuckman and Michael Whittall
*Cultivating consent within a new
workplace regime*

Ralph Darlington
*Left wing activism and union
organisation*

John Stirling
*William Morris and work as it is and
as it might be*

Samuel Knafo
*The fetishizing subject in Marx's
Capital*

Issue **76**
Spring 2002

£7 + postage (£1 UK;
£1.50 Europe;
£2 rest of world)
from CSE, 25 Horsell
Road, London N5 1XL.
Tel/Fax: 020 7607 9615
email:
cseoffice@gn.apc.org
www.cseweb.org.uk
Visa/MC accepted.

subscriptions available
via office or online

plus book reviews